

SQLI
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 1.548.969,75€uros
Siège social : Immeuble Le Pressensé
268, avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
RCS Bobigny 353 861 909
INSEE : 353 861 909 00094

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en cours que l'assemblée générale mixte du 15 juin 2007 a autorisé dans sa 13^{ème} résolution.

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, nous vous présentons également le descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2008.

I - RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2008 SUR LES OPERATIONS REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES AUTORISE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2007

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en cours que l'assemblée générale mixte du 15 juin 2007 a autorisé dans sa 13^{ème} résolution pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et pour une durée maximum de 18 mois.

1) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SQLI sur ses propres titres du 25 mai 2007 au 31 mai 2008

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 1,08%

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : Néant

Nombre de titres détenus en portefeuille : 333.762

Valeur brute comptable du portefeuille : 761.697€

Valeur de marché du portefeuille au 31 mai 2008: 794.353,56€

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au 31 mai 2008			
	Achats	Ventes/Transferts	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	356 145	50 774	Options d'achat achetées	Achat à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne			Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	2,32€	2,62€				
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants	825 344€	133 184€				

2) Tableau de déclaration synthétique des opérations réalisées par SQLI sur ses propres titres du 25 mai 2007 au 31 mai 2008, détaillées par objectif

a) Animation du marché ou liquidité de l'action SQLI par un Prestataire de Services d'investissement

Type d'opérations	A nouveau au 25 mai 2007	Nombre d'actions rachetées du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions vendues du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mai 2008)
En nombre d'actions	28 391	55 484	50 774		33 101
Prix de revient globaux	84186,39	145 285	147833		81 637,98
Prix moyens pondérés par action	2,97	2,62	2,91		2,47

b) Achat pour la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe

Type d'opérations	A nouveau au 25 mai 2007	Nombre d'actions rachetées du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions transférées du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mai 2008)
En nombre d'actions	0	300 661			300 661
Prix de revient globaux	0	680 059			680 059
Prix moyens pondérés par action		2,26			2,26

c) Attribution aux salariés

Type d'opérations	A nouveau au 25 mai 2007	Nombre d'actions rachetées de 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions attribuées du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mai 2008)
En nombre d'actions					
Prix de revient globaux					
Prix moyens pondérés par action					

d) Annulation

Type d'opérations	A nouveau au 25 mai 2007	Nombre d'actions rachetées de 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions attribuées du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Nombre d'actions réallouées à d'autres objectifs du 25 mai 2007 au 31 mai 2008	Solde (nombre d'actions détenues au 31 mai 2008)
En nombre d'actions					
Prix de revient globaux					
Prix moyens pondérés par action					

II - DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS PAR LE DIRECTOIRE A L' APPROBATION DE L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 JUIN 2008

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l' Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif du programme de rachat d' actions propres a pour objet de décrire les objectifs et modalités du programme de rachat d' actions soumis à l' autorisation de l' assemblée générale mixte du 30 juin 2008.

Titres concernés : actions SQLI, cotées au compartiment « C » d' Euronext Paris, – Code ISIN FR0004045540-SQI

Pourcentage de rachat maximum du capital autorisé par l' Assemblée Générale : 10%.

Prix d' achat unitaire maximum : 7 euros

Prix de vente unitaire minimum : 1 euro

Objectifs par ordre de priorité :

1. l' animation du marché ou liquidité de l' action SQLI dans le cadre d' un contrat de liquidité avec un prestataire de services d' investissement,
2. leur conservation et remise ultérieure à l' échange ou en paiement dans le cadre d' opérations éventuelles de croissance externe,
3. leur attribution aux salariés et dirigeants de la Société et des sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l' expansion de l' entreprise, d' options d' achat d' actions, d' attributions gratuites d' actions ou de plan d' épargne d' entreprise,
4. leur annulation, sous réserve de l' adoption par l' Assemblée Générale Extraordinaire de la 14^{ème} résolution.

Durée du programme : maximale de 18 mois, expirant lors de l' Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l' exercice clos le 31 décembre 2008.

Ce document relatif au programme de rachat en cours et au programme de rachat soumis à l' assemblée générale mixte du 30 juin 2008 peut être obtenu sans frais sur simple demande au siège social de SQLI, 268, avenue du président Wilson, 93210 La Plaine Saint-Denis, ainsi que les sites de l' AMF (www.amf-france.org) et de SQLI (www.sqli.com).